

Les enseignants du collège Henri Wallon
146 rue Jacques Salvator
93300 Aubervilliers

A l'attention de Monsieur le Recteur
de l'académie de Créteil Daniel Auverlot

S/C du Directeur académique des services
départementaux de l'éducation nationale
(Seine-Saint-Denis) Antoine Chaleix

S/C de la Provisoire de la Cité scolaire Henri Wallon,
Madame Pascale Rolain

Aubervilliers,
Le 17 juin 2020,

Objet : information concernant la détection d'un élève positif au Covid19

Suite à la détection d'un élève de quatrième positif à la covid19 dans une classe de quatrième du collège Henri Wallon, nous avons pris acte de la mise en quatorzaine de l'élève et de sa classe. Cependant, l'absence de réponse pendant plusieurs jours de la part de la Direction Académique et de l'ARS concernant la situation des collègues ainsi exposé.e.s au virus nous semble très préoccupante. Aucun test ne leur a été proposé et ils.elles se sont retrouvé.e.s seul.e.s afin de savoir s'ils.elles devaient ou non poursuivre leur service dans ces conditions.

Par ailleurs, à l'échelle de la Cité scolaire Wallon, nous souhaitons la mise en place d'une communication particulièrement limpide, en particulier pour des situations comme décrite plus haut, à destination de l'ensemble des personnels de la Cité scolaire des enseignants du collège et du lycée aux agents, en passant par la vie scolaire et les parents d'élèves et les élèves.

Enfin, nous souhaitons que les familles des élèves qui refusent de respecter les gestes barrières soient contactées et que ces élèves ne soient pas autorisés à entrer dans l'établissement, voire qu'elles viennent chercher immédiatement leur enfant au collège. Il n'est pas acceptable que des élèves tournent en dérision le protocole sanitaire et, par leur non respect démonstratif des gestes barrières, risquent de ruiner les efforts entrepris pour qu'élèves et personnels se sentent en confiance dans l'établissement.

Les enseignants réunis en heure d'information syndicale, le mercredi 17 juin.